

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 29 avril 2022

**Bouclier tarifaire gouvernemental :  
La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg  
demandent à l'État plus d'équité et de justice sociale**

Depuis l'automne dernier, les particuliers comme les professionnels sont confrontés à une hausse historique des prix de l'énergie, en particulier du gaz. D'abord liée à une augmentation de la demande mondiale dans un contexte de reprise économique et d'une production plus limitée, conséquence de la pandémie, cette crise des prix de l'énergie s'est renforcée depuis février en raison de la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine. Dans le but de limiter l'impact financier de cette hausse des tarifs sur le pouvoir d'achat des Français-es, le gouvernement a pris des mesures conjoncturelles en imposant un bouclier tarifaire limitant la hausse des prix finaux du gaz à 30% en glissement annuel.

L'Eurométropole avait, dans un premier temps, déployé son propre bouclier tarifaire pour les abonnés-es au réseau de chaleur de HautePierre, initialement exclus-es du dispositif national, avant que le gouvernement ne revoie son dispositif pour les y inclure à la demande des collectivités.

Ce bouclier tarifaire prévoit un gel des tarifs réglementés de vente de gaz naturel (TRVg) à leur niveau d'octobre 2021 du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 30 juin 2022. Les fournisseurs d'énergie reverseront par ailleurs l'aide perçue de l'État au consommateur final ou la déduiront de leurs factures, dans un délai de 30 jours après l'avoir reçue de l'État, impliquant un rattrapage de facturations a posteriori.

Certains abonnés-es du territoire ne sont cependant pas bénéficiaires de ce bouclier, notamment celles et ceux n'ayant pas souscrit de contrat au tarif réglementé de vente (TRV). En effet, leur fournisseur n'est, dans ce cas, pas contraint légalement de l'appliquer, ce qui entraîne une explosion des factures de gaz pour ces derniers.

Contactées par des consommateurs, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont demandé par courrier aux fournisseurs de gaz du territoire, en particulier ÉS, d'infléchir leur position en incluant leurs clients-es dans le bouclier tarifaire gouvernemental. Elles leur demandent également de ne pas leur couper l'alimentation en gaz. Elles ont également interpellé par courrier le gouvernement pour qu'il trouve une solution équivalente au bouclier tarifaire pour l'ensemble des consommateurs afin de protéger leur pouvoir d'achat.

Si aucun geste n'est réalisé envers ces consommateurs, la Ville et l'Eurométropole se réservent la possibilité de saisir le médiateur de l'énergie pour appuyer leur demande.